DOUZIEME ANNEE — N° 448 — On s'abonne au Bureau du Journal : 17 RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16 Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 19 JANVIER 1918

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09
ANNONCES
Agence MURATET & Cie
89, rue d'Hauteville
TÉL. : NORD 71-11

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME
ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . — 8 fr.
Les abonnements ne pouvant être souscrits pour moins d'un an, ils partent du 1er de chaque mois.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

UNE CAUSE DE JALOUSIE

Congés de Détente payés aux Femmes de Mobilisés

La décision prise par le Ministre de la Guerre, le 2 septembre 1917, de donner à toute femme de mobilisé employée dans les établissements militaires régis par le décret du 26 février 1807, et celles employées dans les corps de troupe, dépôts et services régis par l'Instruction du premier Décembre 1916, un congé payé d'une durée égale à la permission de détente de leurs maris, a semblé à tous une mesure de justice partant d'un sentiment généreux, et on était en droit, de s'attendre à une satisfaction générale dans tous les bureaux.

Après quatre mois d'expérience, je suis obligée de reconnaître qu'elle a soulevé plus de mécontentement chez toutes celles qu'elle ne touchait pas, que de joie chez les autres. Et je voudrais profiter de cette occasion pour aborder ici, dans un journal lu par beaucoup de femmes la raison de ce mécontentement. Elle réside tout entière dans la jalousie.

La jalousie ! Terrible fléau humain, qui cause des ravages profonds dans toutes les agglomérations. Jamais, avant le 2 septembre, nos dames de la guerre n'avaient pensé à me réclamer, au cours de mes inspections, un congé payé. Depuis qu'il en est accordé aux femmes de mobilisés, toutes en veulent: que dis-je, en veulent ? Elles prétendent y avoir droit. Elles me donnent toutes les raisons, — oh ! combien excellentes ! — qui militent en faveur de cette mesure : les fils venant en permission, les jeunes enfants à garder, à soigner, la maison à tenir, le linge à raccomoder, etc.

Oui, vous avez raison, mesdames, la mère de famille manque souvent à la maison, où tant de soins la réclament. Mais vous devez réfléchir aux circonstances où se trouvent tous les Français, hommes et femmes en ce moment. De même que le soldat dans la tranchée, la femme a un rôle à remplir à l'arrière. L'Etat a besoin de ses services, elle a besoin d'augmenter ses ressources en travaillant ; et elle a cette chance de pouvoir gagner sa vie en prenant sa part de la défense nationale. Ne doit-elle pas, dès lors, accepter courageusement tous les petits ennuis journaliers, comme elle le fait des grandes inquiétudes ? Je sais combien il semble dur à une veuve de guerre, qui a tant perdu, de voir d'autres, ayant encore l'espoir au cœur, bénéficier d'une mesure qui peut sembler de faveur. Ce n'en est pas une cependant. Le sentiment qui a guidé les députés d'abord, le Ministre de la Guerre ensuite vise plus haut et plus loin : ils n'eut pas voulu, pour l'avenir même de la France, que le mari qui revient de la tranchée après quatre mois d'absence, se trouvât privé de sa femme, isolé pendant sa permission. Rapprocher le mari de la femme, c'est faire œuvre de patriotisme et de moralité. Mais si, comme ces dames le demandaient d'abord, *toutes* bénéficiaient de trente jours de congé payé en plus des dimanches et des jours fériés, c'est tout près de cent jours de congé par an qui leur seraient alloués. Quelle est l'administration qui pourrait supporter une pareille désorganisation dans ses services ?

Non, on ne peut demander cela. Il faut donc se résigner généreusement à voir des compagnes bénéficier de certaines mesures spéciales à leur cas. De leur côté, les veuves et les mères de jeunes enfants sont l'objet d'une sollicitude particulière, qui leur sera apportée avec tout le cœur et le dévouement qu'elles peuvent souhaiter.

Jane Guillemin,
Inspectrice de la main-d'œuvre Féminine au Ministère de la Guerre.

Héroïnes du Jour

ORDRE DE L'ARMEE

Mlle Mallet (Odette-Marie-Louise), infirmière, titulaire à l'hôpital d'évacuation de... ; infirmière militaire depuis le 4 août 1914, s'est toujours fait remarquer par son dévouement et sa valeur professionnelle. Pendant un bombardement de la formation sanitaire à laquelle elle était affectée et au cours duquel elle a été grièvement blessée, a fait preuve d'un grand sang-froid et d'un beau courage.
(Ordre du 24 octobre 1917.)

Fort (Mlle Marie), de la Société française de secours aux blessés militaires, infirmière à l'hôpital Chanzy : infirmière au plus grand dévouement, joignant aux qualités professionnelles un dévouement inlassable ; s'est dépensée sans compter depuis trois ans dans un hôpital du front fréquemment bombardé, jusqu'au jour où, à bout de forces, elle a dû s'aliter.
(Ordre du 1er novembre 1917.)

Mlle Kassianoglu (Fanny), infirmière-major de la S. S. B. M. à l'ambulance chirurgicale automobile 21 : aux armées depuis le début de la campagne, n'a cessé de donner ses soins aux blessés et aux malades, acceptant tous les postes avec la même ardeur, le même entrain. Affectée à une ambulance chirurgicale automobile, y a fait preuve des plus belles qualités professionnelles et du plus admirable dévouement. Déjà citée à l'ordre de l'armée. A succombé aux suites d'une maladie contractée en service.
(Ordre du 23 septembre 1917.)

MORTE AU CHAMP D'HONNEUR

La médaille en argent des épidémies a été [illegible] au nom du Gouvernement, par le Directeur de l'Assistance publique, à Mlle Marie [illegible], jeune étudiante en médecine du [illegible]

Notes d'Actualité

Les Mères ne comptent pas

La question de la repopulation, pourtant vitale pour l'avenir de la France, a le mauvais sort de faire pulluler autour d'elle, les projets ridicules.

Pour avoir des familles nombreuses, l'un, un médecin, propose des haras nationaux, l'autre, un homme politique, la polygamie, l'autre la fécondation artificielle, l'autre enfin, la fécondité obligatoire.

Des esprits plus pratiques ont pensé qu'au lieu de prescrire par autorité le pullulement obligatoire, il vaudrait mieux soutenir les grandes familles déjà existantes : elles sont nombreuses. « Les familles qui comptent trois enfants et plus sont 3.500.000. Elles ont mis au monde 16.000.000 d'existences. Toutes les autres familles ensemble n'en ont produit que 1.500.000. » Ces familles se groupent en associations : *Ligue des familles nombreuses*, capitaine Maire, l'*Alliance Nationale*, la *Ligue des Fonctionnaires*, *Pères de familles nombreuses*, *La plus grande famille*, *La Ligue pour la vie*.

Et par l'organe de M. Jules Wogue, professeur au lycée Buffon, dans l'*Intransigeant* du 6 janvier, elles font connaitre au grand public, leurs revendications essentielles.

Ces revendications touchent de trop près les intérêts du féminisme et du suffrage féminin, pour ne pas être relevées ici même.

Elles consistent à attribuer au chef de famille une importance électorale proportionnée au groupe familial qu'il dirige.

Je ne discute pas tout ce que cette réforme a de contraire au principe nettement individualiste qui règle en France, l'établissement du suffrage universel, — ni « l'heureuse répercussion » qu'une telle réforme « pourrait avoir sur la natalité française ». Je remarque simplement qu'à lire l'article de M. Jules Wogue et les revendications de ligues en question — où le mot de *mère de famille* n'apparait pas une fois — on croirait vraiment qu'en France, l'espèce humaine a découvert un nouveau mode de reproduction qui ne met à contribution que les seuls mâles de l'espèce. Conscients et patriotes, ces mâles ont tous voulu une nombreuse descendance, ils l'ont conçue péniblement, ont souffert en la mettant au monde, l'ont allaitée — au biberon et au lait nestlé — sans doute, ont veillé ses insomnies, bercé ses cris, changé ses langes, etc., etc. Ils ont été à la peine ; à eux d'être à l'honneur ; car ne riez pas, je cite M. Jules Wogue.

« C'est principalement grâce aux *pères de familles nombreuses*, que nous avons pu dompter l'étreinte allemande... Quand nous vaincrons, ils seront les vainqueurs. »

Ils leur faut donc une récompense : la nation les remerciera de leurs enfantements, en renforçant leurs droits électoraux, en ajoutant à leur voix de citoyen français, une voix par enfants, et peut-être (mais passons) une voix par épouse. Car voilà comment on récompense celles qui ont donné leurs jours et leurs nuits, leur jeunesse et leur beauté, qui se sont délabrées par ces maternités annuelles, et qui, osons le dire, ont réparé par leurs souffrances et leur stricte économie, l'imprévoyance parfois coupable de l'homme ; on les récompensera en forçant le vote de l'homme qui, dans l'élevage de la famille nombreuse, bénéficie, n'est-ce pas, de par la nature, d'une charge singulièrement légère, en aggravant l'iniquité du mode actuel de suffrage, car dans ce projet, non seulement le père représente tout le groupe familial, mais lui disparu, nul ne parle de la mère, auteur principal du groupe. Elle n'est pas qualifié pour le représenter : car elle n'est pas la victorieuse, ce n'est pas à elle que l'on doit la Marne, l'Yser et Verdun. Il est à souhaiter que les groupements féministes s'opposent de toutes leurs forces à une mesure aussi menaçante pour les intérêts du suffrage vraiment universel et égal.

L. Poirier.

DÉFENSE ET PROTECTION DES TRAVAILLEUSES ET DE LEURS ENFANTS

CREATION D'UNE MAISON DE CONVALESCENCE POUR ENFANTS PLATRES A LA SUITE DE FRACTURES

M. Alphonse Loyau a attiré l'attention de ses collègues du Conseil municipal sur l'insuffisance de nos hôpitaux d'enfants, insuffisance qui devient de plus en plus dangereuse par suite de la guerre, qui contribue à désorganiser la famille ouvrière. Le père disparu ou mutilé, la femme à l'usine, l'enfant reste sans surveillance et les accidents sont fréquents. Dans les cas de fracture, l'enfant est amené à l'hôpital où on l'opère, mais une fois le membre cassé, mis dans le plâtre, on ne peut garder le petit malade, car cela rendrait indisponible un lit pendant des semaines et peut-être des mois. On le renvoie donc à ses parents qui se trouvent alors dans la cruelle alternative de cesser tout travail pour rester auprès de l'enfant, ou de consacrer le plus clair de leur salaire à payer une garde.

En effet, pour tout Paris et le département de la Seine, soit une population de plus de 4.000 habitants, l'A. P. ne dispose que d'environ 600 lits pour les enfants malades, c'est-à-dire d'un lit pour 7.000 habitants.

Aussi, M. Loyau préconise la création d'un hôpital de convalescence de 300 lits au minimum, situé dans les environs de Paris et destiné spécialement à recevoir les enfants plâtrés, dont l'état ne comporterait aucune complication médicale et chirurgicale, et où ces petits malades seraient gardés jusqu'à complète guérison.

Cette proposition, appuyée par le Conseil municipal, a été renvoyée à la commission [illegible]

Une « Régisseuse » vue à l'œuvre

Nos lecteurs se rappellent sans doute un récent article de Mme Odette Bussard signalant que quelques femmes d'élite exerçaient à la campagne un emploi féminin nouveau, celui de « Régisseuses » rurales. M. Bocher, président de la Ligue pour le retour à la Terre, (15, *rue de la Ville-Lévêque*), *a bien voulu demander pour nous l'article suivant à une personne qui a vu à l'œuvre, vu très intimement, la première vaillante qui ait tenu l'emploi de « Régisseuse ».*

La femme-régisseur est une sorte de surintendante agricole issue comme la surintendante d'usine, des nécessités de la guerre.

Elle est déjà loin de ses premiers modèles ; formée par de fortes études, pourvue de ses grades universitaires, éprouvée par des stages successifs dans des régions de culture différente, suivant jour par jour, dans des Revues spéciales le développement des idées nouvelles et leurs applications pratiques assistant aux expériences et se documentant sans cesse, elle n'a voulu aborder cette vie austère, remplie de multiples responsabilités que munie d'une érudition solide qui puisse la mettre à même de comprendre « la Terre » a qui la grande guerre a infligé tant de désastres. Tout ce qui vit par elle et pour elle devait lui devenir familier : les précieux auxiliaires de la ferme, les animaux dociles serviteurs du Maître, sont l'objet pour elle de minutieuses attentions ; elle les connait tous par leur nom, elle sait leur histoire, leurs aptitudes, leur faiblesse et leur force.

Levée à l'aube l'été, l'hiver quand la lune brille encore, elle est toujours là, ferme et vigilante pour ordonner les travaux quotidiens. Passant des écuries aux étables, l'oreille tendue au moindre bruit, prête à opposer aux mauvaises volontés une décision rapide, un blâme bref, encourageant le zèle des uns, ingénieuse à dissiper les malentendus des autres. Dans les multiples accidents qui surviennent trop souvent au cours des travaux pénibles, elle intervient adroite et éclairée, mettant vite à profit ses connaissances médicales qu'elle a voulues complètes afin d'attendre en paix l'arrivée d'un docteur souvent fort éloigné.

Devant un moteur en panne, je l'ai vue étudiant ses organes avec patience, les dévissant d'une main preste, nettoyant, rajustant et, après une pénible attente, ayant vaincu le mauvais sort, reprendre avec gaté et malice devant tous ces visages incrédules tournés vers elle, la conduite de sa machine à battre.

Ne croyez pas que tous ces hommes déjà âgés, réfugiés, prisonniers, vieux journaliers rompus à la peine, songent à contester son autorité. Pas le moins du monde ; elle sait commander parce qu'elle sait travailler, on l'a vue à l'œuvre, les résultats ne peuvent se nier.

Tous l'intéressent : les femmes, d'abord un peu rétives habituées à obéir à l'homme, ont reconnu en elle une supériorité ; elle a pris leur cœur d'abord ; la mère qui nourrit son bébé, à qui elle consent un supplément de liberté, le malade, seul au logis, qu'on peut, par un léger détour, rassurer d'une pensée consolante et qui revient, heureux, reprendre sa part du travail commun. Les vieux qui ont peiné pour la terre et dont l'expérience aime à s'épancher et à être respectée, tous la secondent de leur mieux.

Conduisant avec habileté son cheval soigné avec amour, on la voit, à belle allure, visiter les fermes confiées à sa surveillance, essayer de déraciner les vieilles routines et promettre, en échange d'essais bien discutés, la bienveillance du maître pour des améliorations désirées Par un orage menaçant on l'a vue sauver ses foins en travaillant, plus vive et plus courageuse, ramenant avec ses ouvriers la récolte, sous le tonnerre sans que personne ait songé à l'abandonner. Elle soigne elle-même un grand bœuf blessé et le guérit, pèse ses brebis, ses porcs à l'engrais, inscrit les progrès quotidiens et connait ses bénéfices, le poulain dont la mère est morte a trouvé en elle une autre mère qui l'a nourri et soigné si bien, qu'il la suit comme un chien à la prairie.

Le nombre des régisseuses ira croissant. Les grands propriétaires qui ne peuvent cultiver leurs domaines sauront où la trouver. En ce moment où partout nous constatons que les femmes satisfont aux emplois les plus difficiles, comment hésiterions-nous à leur confier le sol de notre France que les hommes défendent avec tant d'héroïsme. Ce sol est riche entre tous, il peut nourrir de splendides troupeaux, donner de somptueuses récoltes, pour cela il faut le bien connaître et l'aimer.

La femme assez sérieusement instruite pour savoir se contenter d'un perpétuel tête-à-tête avec les vallées et les plaines, avec ses troupeaux et le silence des bois, est digne de toute notre confiance.

Encourageons là en la lui donnant entière comme à ses sœurs de la ville ; son modeste courage n'en est que plus méritoire, c'est à nous de le lui prouver.

Magdeleine Gouzé.

"La Française"
renseigne et défend les femmes
[illegible] à remplir leurs devoirs

Deux Victoires du Suffrage des Femmes

EN ANGLETERRE

La Chambre des Lords a résisté aux premières embûches des anti-suffragistes. Les propositions d'amendements tendant d'abord à faire exclure simplement la clause de suffrage du projet de loi sur la Représentation du peuple ont été repoussées et les pairs ont voté le principe du droit des femmes. Ils ont eu à se prononcer ensuite sur un amendement de Lord Bolfern, réclamant que la clause ne fut point appliquée avant d'avoir été soumise à un référendum des électrices municipales et de tous les électeurs. Nous espérons pouvoir dire dans le prochain numéro que cette manœuvre a également échoué.

EN AMERIQUE

La Chambre des Représentants de Washington a voté la proposition d'amendement à la Constitution fédérale concernant le suffrage féminin. On sait que M. Wilson est fermement partisan du vote des femmes, ce qui n'a pas été inutile à sa propre réélection à la présidence. Nous donnerons prochainement des détails sur cette importante décision de la Chambre qui doit naturellement être ratifiée par le Sénat.

EN FRANCE

Le 8 janvier, à la rentrée de la Chambre, M. Siegfried, doyen d'âge a ouvert la session de 1918, par un émouvant discours. Après avoir parlé de l'Alsace son pays natal, et de la nécessité pour l'Europe de réparer l'injustice commise en 1871, il dit nos raisons de compter sur la victoire, et les devoirs qu'il est indispensable de remplir, les travaux de réformes qu'il importe de réaliser pour l'obtenir. Parmi ces dernières, il n'a pas hésité à ranger nettement l'extension du droit de suffrage aux femmes, dans les termes que voici, qui furent chaleureusement applaudis :

« Il faudra que dans tout le pays comme dans cette enceinte, subsiste l'union sacrée et **qu'aux élections prochaines, par un geste de justice et de reconnaissance, il soit donné aux femmes le bulletin de vote,** pour leur admirable attitude pendant la guerre. (**Applaudissements vifs et répétés.**)

La Chambre semble avoir signé par ces applaudissements un véritable engagement. Remercions-en M. Jules Siegfried. Notre reconnaissance d'ancienne date envers lui s'était déjà récemment accrue lorsqu'il a reconstitué à la Chambre, le Comité des Intérêts féminins.

VOLONTARIAT AGRICOLE FEMININ

Nous avons parlé récemment de l'Œuvre des *Volontaires agricoles*, femmes et jeunes filles qui exercent leur activité à Saint-Gratien. On sait que cette idée de volontariat agricole avait pris naissance dans l'Université. L'an dernier on avait tenté un volontariat agricole dans la plupart des lycées et collèges de garçons, et l'on a obtenu des résultats assez appréciables. Pourtant l'organisation de cette entreprise pêchait — au moins — par deux points : il y manquait (comme ailleurs, dit-on) l'unité de direction et d'autre part on ne la prenait pas assez au sérieux. C'est à corriger ces deux défauts que veut s'appliquer M. La Varenne, professeur agrégé de l'Université, en organisant le *Volontariat agricole féminin* parmi les élèves de l'enseignement public.

Il fait appel au public, à tous les lycées et écoles publiques et privées dans un souci d'union sacrée. Il faut, dit-il, que d'ici le premier printemps, toute une armée soit recrutée, instruite, encadrée outillée.

Pour contracter un engagement, aucune condition d'âge n'est exigée. Les volontaires fixent elles-mêmes la durée de leur engagement et leurs jours de travail. Un certificat sera délivré à celles qui auront pendant une durée minima d'une année culturale (de mars à novembre inclus) fourni au moins deux demi-journées de travail par mois et qui auront donné toute satisfaction au point de vue de la bonne tenue, de l'exactitude et du travail.

Tout est prévu pour faciliter leur tâche aux volontaires et donner aux familles des garanties quant à la sécurité de leurs fillettes. une circulaire spéciale règle tous les détails utiles, choix des terrains, trajet accompagné, tenue, repas, nature des travaux, mauvais temps, soins médicaux, etc.

Les frais de transport sont remboursés sur demande. Aucun uniforme n'est exigé, mais on se trouvera bien d'une grande blouse ou tablier à manches, de galoches ou de sabots. Comme coiffure, un béret ou un grand chapeau de paille suivant la saison.

Les travaux sant répartis suivant la force et l'aptitude des volontaires : préparation du terrain, épierrage, désherbage, béchage, ratissage, semis, sarclages, binages, récoltes, ventes, travaux de nettoyages, etc. Le plus grand soin est aporté à ne pas surmener les volontaires fragiles surtout les enfants. On demande des secrétaires disposant de loisir assez longs.

Le chef de l'exploitation dirige les travaux et est responsable devant le Conseil d'Administration. Les produits sont réservés de préférence aux volontaires. Toutefois, tous les clients sont bienvenus. Une fois les frais couverts, les bénéfices sont versés à des œuvres de bienfaisance.

Demander les renseignements complémentaires au siège social : 93, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Voici les résultats de la première année d'exploitation du terrain de Bagneux.

Pommes de terre : 6.400 kg. ; Haricots [illegible] kg. ; Pois : 40 kg. ; Choux : 500 ; Carottes : 15 kg. ; Lapins : 17.

Pour les produits suivants, dont la vente n'est pas encore achevée, on escompte environ :

Topinambours : 700 kg. ; Poireaux : 1.000 ; Navets : 350 kg. ; Oignons : 350 kg.

Les Clients sont toujours cordialement reçus à Bagneux, 86, *route d'Orléans* (*La Grange Ory*) *tous les après-midi, notamment les jeudis et dimanches.*

Les ventes, faites toujours au cours du marché, ou légèrement au-dessous, donnaient le 20 novembre un total de 2.119 fr. 50 et atteindront vraisemblablement 2.500 francs lorsque tout sera écoulé.

Etant données les grandes difficultées de cette première année, les résultats sont [illegible]

Formons une Ligue pour les Restrictions

QUELQUES RÉPONSES A NOTRE APPEL

Vous pouvez compter sur moi et enregistrer mon engagement de ne plus rien acheter chez les pâtissiers même pour les blessés de l'hôpital où je suis en fonctions depuis la mobilisation. Je tâcherai de faire choix pour eux de gâteries qui n'iront pas à l'encontre de l'intérêt national.

Madeleine Meyer,
(*Amiens*).

Je trouve votre idée excellente, et je viens m'inscrire à la Ligue pour l'application de toutes les restrictions, à commencer par la suppression complète de toute la pâtisserie. J'ai été révoltée de cette levée de boucliers des 800 pâtissiers, rappelant absolument celle des marchands d'alcool, ils ne se sont pas encore proclamés les remparts de la République, mais cela viendra ! Et les 80.000 ouvriers qui vont se trouver sur le pavé ! Cela fait 100 pour chaque patron, c'est tout de même beaucoup. C'est inouï la quantité de gens sur le pavé en pareille occasion ; mais si on a besoin de quelqu'un pour un travail, il n'y a plus personne. La main-d'œuvre manque...

Je crois que toutes les femmes sérieuses et vraiment patriotes s'enrôleraient volontiers dans cette Ligue. Ce ne sont pas elles qui achalandent les pâtisseries. Ce sont les belles Madames des thés de cinq heures ; ce sont, encore plus nombreuses, les ouvrières d'usines, qui, le dimanche, dans les quartiers populeux et populaires, dévalisent les boutiques de gâteaux et *obligent* les marchands à renouveler trois et quatre fois leur étalage. A elles, aussi, les volailles des rôtisseurs ! et bien d'autres choses. Ce serait un vrai service à rendre à ces *cigales* que de les forcer à modérer leurs dépenses.

Je considère comme un devoir, non seulement d'observer consciencieusement toutes les restrictions, mais de s'en imposer d'autres, chez soi, dans l'intimité. Chacun peut en découvrir ; ne pas attendre qu'une restriction soit ordonnée pour essayer de l'appliquer. N'est-ce pas ce qu'on a déjà fait pour le pain ?

L. Levray.

Votre appel répond trop à un sentiment personnel, souvent exprimé dans l'intimité, pour me faire hésiter à vous adresser mon adhésion complète pour la campagne que vous entreprenez contre deux commerces, car la confiserie entre certainement dans votre programme d'ostracisme *de luxe*.

Si j'avais eu voix au chapitre, il se serait fabriqué, depuis longtemps, moins de friandises en chocolat et cette denrée si utile à l'alimentation des grands et au goûter des enfants, ne serait pas sur le point de disparaitre complètement, la fabrication devant sous peu en être interdite.

C'est sans difficulté aucune que je prends l'engagement de renoncer à l'onéreuse pâtisserie de laquelle depuis longtemps j'ai perdu le goût.

F. Spoettnagel.

C'est avec enthousiasme que je vous adresse mon adhésion en même temps que la modeste cotisation incluse.

Soyez assurée que je ferai toute la propagande possible à votre œuvre qui, je l'espère, aura la publicité qu'elle mérite dans quelques grands quotidiens.

A. Gascon-Fouchet,
Industrielle.

Je suis d'accord avec vous sur l'utilité de cet effort qui aurait dû être fait depuis longtemps et que les circonstances économiques actuelles rendent encore plus nécessaire.

Je crois que si une campagne *sérieuse* était entreprise, la majorité des femmes s'y rallierait de grand cœur et aiderait à triompher des égoïsmes et des intérêts privés. Le tout est de faire comprendre à la masse la NECESSITE des restrictions, ce qui n'a pas été fait par les pouvoirs publics, d'où le scepticisme général.

S. Max-Lazard.

Combien joyeusement je viens donner mon adhésion à une Ligue contre la Gourmandise et les pâtissiers. Puissiez-vous obtenir des milliers de signatures. Nous devons à nous-même de nous montrer aussi peu gourmandes que nos alliées.

Mathilde Weyer,

Nous approuvons tout à fait votre campagne en faveur des restrictions et contre les pâtissiers.

Andrée Karpelès,
Artiste-peintre.

Je vous apporte mes félicitations pour votre campagne contre les pâtissiers et contre tous ceux qui par *insouciance* ou par *intérêt* nuisent au pays. Inutile d'ajouter que je ferai le plus de propagande possible et que vous pouvez compter sur moi.

Louise Bollach.

Avec joie je m'inscris à cette Ligue pour les restrictions que crée *La Française*, étant une des Françaises qui se sont empressées de ménager et d'économiser toute chose et de s'abstenir de fréquenter les lieux publics ou privés de goinfrerie, et faisant déjà partie de l'*Alarme*, de la *Société Végétarienne* et d'autres Ligues directement ou indirectement utiles à la Défense nationale.

Mais où il nous est le plus difficile de lutter contre le gaspillage, c'est chez nous-mêmes, vous devez le savoir : avec les domestiques. Ne pourriez-vous faire un article sur ce sujet, que nous leur ferions lire ?

Ah ! quand fonderez-vous une école de « bonnes » ? Je serai une des premières à m'inscrire parmi ses *souscriveuses*.

Mary Léopold-Lacour.

Heureuse de pouvoir traduire autrement que par des monologues inutiles, la déception que j'éprouve à voir si souvent pleines de gâteaux les boutiques de pâtissiers, et si souvent vides de pain, celles de boulangers, je m'engage de grand cœur à ne rien acheter à la première de ces deux catégories de commerçants, tant que subsisteront les difficultés de ravitaillement actuelles.

M. Lérignes.

Je vous suis dans la voie des restrictions volontaires, bien entendu ! Le monde en guerre comptera toujours trop de gâteaux, trop de jouisseurs, trop de gens *gros* ! !

Adrienne Lautère.

AUTRES ADHESIONS

Mlle Heitz, Directrice de l'Ecole Maternelle, 155, avenue Parmentier ; Mlle Fougère, adjointe de l'Ecole Maternelle, 155, avenue Parmentier ; Mme Dièck, 155, avenue Parmentier ; Mme De Cock, suppléante ; Mme Demoncy, 47, rue Grange-au-Belles ; Mme Brenier, 16, rue Vilain ; Mme Boussilon, 3, rue Marie-et-Louise.

***

Ces réponses qui nous sont arrivées en deux jours ont été déjà suivies de bien d'autres, à l'heure où nous mettons sous presse. Il nous semble donc qu'il y a vraiment lieu de former la ligue dont l'idée nous était venue. Nous dirons dans le prochain numéro quelle suite nous aurons pu donner à cette idée.

Carrières Féminines

ECOLE TECHNIQUE DE REPRESENTATION ET DE COMMERCE

Cette école, qui reçoit des élèves des deux sexes, a été fondée par l'Union Nationale du Commece extérieur dans le but de former de bons représentants français à l'étranger. On y apprend la psychologie et la diplomatie nécessaire dans les divers pays, suivant les mœurs et les usages commerciaux de ces pays.

En dehors de ces cours de pratique commerciale, l'Ecole comprend des cours de conversation commerciale en langues étrangères, où l'élève apprend le langage spécial pratiqué dans les affaires, les abréviations, les termes techniques et les formules spéciales à chaque pays.

L'Ecole procure aux élèves des situations lucratives en France et à l'étranger, détail intéressant, depuis la fondation de l'Ecole, le nombre des situations offertes à toujours été au moins quatre fois supérieur à celui des candidats disponibles.

La durée de l'enseignement varie de un à huit mois, suivant le degré de perfection que l'élève veut atteindre, et ses études préalables.

L'Ecole reçoit tous les adultes à partir de quinze ans. Les élèves doivent justifier de connaissances suffisantes en français et en arithmétique par une dictée et un problème.

Administration et renseignements, 58 bis, Chaussée-d'Antin.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Avis aux candidats à l'institut national agronomique et aux écoles nationales d'agriculture.

Un avis inséré au « Journal Officiel » du 19 septembre 1917 a fait connaître que les concours d'admission à l'institut national agronomique et aux écoles nationales d'agriculture auront lieu, en 1918, deux mois avant la date habituelle, afin de permettre aux candidats appelés de la classe 1919 d'y prendre part avant leur incorporation.

Il n'est pas encore possible de fixer les dates exactes de ces concours. Mais pour prévenir tout retard, les candidats sont dès à présent informés qu'ils devront adresser au ministère de l'Agriculture (bureau de l'enseignement agricole) **avant le 1er mars 1918** leur demande d'inscription accompagnée des pièces réglementaires. Il leur est rappelé que les centres d'examen écrit, pour les deux concours sont : Alger, Angers, Lyon, Toulouse et Paris. Quant à l'oral, il aura lieu à Paris pour l'institut national agronomique, et à Toulouse, Lyon et Paris pour les écoles nationales d'agriculture.

Un avis publié ultérieurement fera connaître les dates exactes des concours dès qu'elles auront été fixées. Chaque candidat en sera d'ailleurs avisé inviduellement par sa feuille de convocation.

MINISTERE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Avis du Ministère de l'Instruction publique relatif au prochain concours d'admission à l'école nationale des beaux-arts (section d'architecture) et aux écoles régionales d'architecture.

Le 16 février 1918, aura lieu, à [illegible]

...meurs d'admission à la section d'architecture et aux écoles régionales d'architecture.

Le registre des inscriptions sera ouvert au secrétariat de l'école, 17, quai Malaquais, **du 14 janvier au 13 février inclus.**

L'ordre des épreuves est affiché à l'école, où les candidats peuvent en prendre connaissance tous les jours, de dix heures à seize heures, les dimanches et fêtes exceptés. Le programme fixant les conditions du concours est en vente à la librairie Delalain, 115, boulevard Saint-Germain, à Paris.

MINISTERE
DES POSTES ET DES TELEGRAPHES

Examen d'aptitude
à l'emploi de Radio-Télégraphiste

La date de la prochaine session à Paris des examens trimestriels pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'emploi de radio-télégraphiste est fixée au Lundi 18 Février 1918.

Les candidats se réuniront dans la salle des examens du Poste central des télégraphes (rez-de-chaussée) 103, rue de Grenelle, à Paris. Ils devront être munis de papier, porte-plume, plumes et encre.

Les examens commenceront le 18 Février 1918, à 9 heures.

Les dossiers complets et réguliers des candidats devront être adressés avant le 31 janvier 1918 (dernière limite) à M. l'Ingénieur chargé du Service de la Télégraphie sans Fil, 20, rue Las Cases, Paris. Passé ce délai, les déclarations de candidatures ne seront plus acceptées.

Les candidats qui se sont présentés aux examens antérieurs et dont les dossiers sont en instance au Service de la Télégraphie sans Fil transmettront simplement leurs demandes dûment établies sur papier timbré à 0 fr. 60, en rappelant que les autres pièces ont été adressées antérieurement, et indiqueront le système d'appareils T. S. F. sur lequel ils désirent être examinés.

Les candidats qui ne sont pas présentés par une Compagnie de Télégraphie sans Fil devront joindre à leur dossier :

2° Une lettre de la Compagnie de Télégraphie sans Fil les autorisant à subir l'épreuve pratique sur les appareils.

1° L'engagement (signé de leurs parents, si les candidats sont mineurs) de rembourser, le cas échéant, les frais de déplacement des examinateurs.

***

Nous donnerons dans le prochain numéro tous les renseignements utiles sur l'Ecole de Grignon et les Ecoles Ambulantes Agricoles.

LES FEMMES DANS L'ART DECORATIF

C'est une jeune fille, Mlle Suzanne Acron, élève de l'Ecole des Arts décoratifs de Paris, qui a obtenu le premier prix du concours de composition décorative (300 francs), institué par la Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie.

Le sujet de ce concours était une enseigne pour auberge de village. Sur les quatre compositions primées ensuite, trois sont encore l'œuvre de jeunes filles, Mlles Cless, Louvel et Ruet.

La Presse et les Femmes

LA PLACE DU MAIRE EST A LA MAIRIE

Le Courrier Colonial :

Depuis quelque temps, nos ministres se font un devoir d'attacher des dames à leurs cabinets. De son côté, notre excellent confrère « La Française » mène une active propagande pour l'avènement du féminisme.

Or, rien n'est curieux comme d'étudier ces phénomènes sociaux : on ne peut que constater que toujours les extrêmes se touchent.

Ainsi, les féministes ont toujours cité avec orgueil l'exemple de la Nouvelle-Zélande, où les femmes votaient. Mais il paraît à ce qu'on nous a dit, que cette situation n'existe déjà plus. Le fait fut révélé par notre consul dans cette colonie.

Un beau jour, dans une petite ville, une lady fut nommé mairesse. Tout alla bien au début ; mais une véritable conspiration vint à éclater et la mairesse fut renversée. Or, devinez quelle était l'âme de la conspiration ? Le propre mari de la lady !

Ce honnête gentleman s'inquiétait de ce que son épouse fût trop souvent à la mairie et pas assez à la maison. La présence de sa femme, était, disait-il, indispensable à son bonheur.

Ce sera-là, si vous le voulez bien, toute la morale de l'histoire.

(Il est inexact que cette petite aventure ait modifié quoique ce soit dans l'organisation électorale de la Nouvelle-Zélande, où les femmes continuent à voter tout comme si ce mari sans cœur et sans esprit n'avait jamais existé.)

Bulletin des Sociétés Féministes

Conseil National des Femmes Françaises

RECEPTION DES DELEGUEES AMERICAINES

Le Conseil National a organisé un thé en l'honneur de déléguées d'œuvres américaines, qui aura lieu à l'Hôtel d'Orsay, le 3 février prochain. Les membres du Conseil qui désireront participé à cette réunion sont priés d'adresser leur adhésion au siège social, en y joignant la somme de 5 francs.

CONFERENCES DU DROIT CIVIL

Pour répondre à la demande des personnes qui n'ont pu assister aux Conférences de 1917, et de celles qui désirent les entendre à nouveau, la Section de Législation du Conseil National des Femmes Françaises (présidente Mme Pichon-Landry), organise une nouvelle série de dix Conférences de Droit civil, qui seront faites par Mme Suzanne Grinberg, Avocate à la Cour d'Appel, le mercredi matin, de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2, en l'hôtel de Mme C. André, 20, rue d'Agueseau (8e).

Les matières suivantes y seront traitées: **Mariage, Contrats de Mariage, Incapacité civile de la Femme mariée, Puissance paternelle, Tutelle, Emancipation, Adoption, Séparation de Corps, Divorce, Succession.**

Le prix d'inscription, pour les dix Conférences, est de 10 francs.

Prière de vouloir bien adresser les demandes et le montant de l'inscription, en mandat-carte ou mandat-lettre, à Mme Pichon-Landry, 68, rue d'Assas (6e arr.).

La première Conférence aura lieu le mercredi 23 janvier 1918.

SECTION D'EDUCATION

La Section d'Education du Conseil National des Femmes Fraises s'est réunie le samedi 12 janvier, sous la présidence de Mme Kergomard. La présidente a esquissé les grandes lignes du programme de cette année : Hygiène scolaire, dont la section s'est toujours préoccupée ; Statut, pour le personnel des écoles maternelles, souvent sacrifié, surtout dans les départements ; Création de postes d'inspectrices départementales, il n'en existe actuellement que 11 pour les 86 départements ; Statut pour ces fonctionnaires insuffisamment rémunérées et souvent mal accueillies par leurs collègues masculins.

La question des Cinémas — si importante au point de vu n oral — sera également à l'ordre du jour cette année.

En résumé, voici quel sera le programme de la Section :

1° Hygiène des enfants de tout âge scolaire ;

2° Statut pour le personnel des écoles maternelles ; nécessité de la création de postes d'inspectrices départementales pour les écoles maternelles ; statut concernant ces dernières ;

3° Question des Cinémas.

Les réunions ont lieu le **deuxième samedi** de chaque mois, **à 17 heures**, chez Mme Leven, 26, rue Vavin (VIe).

Chronique des Œuvres et Institutions

CONCOURS LEPINE

« La Française » ayant prouvé l'intérêt qu'elle porte aux succès du Concours Lépine, elle est heureuse de pouvoir signaler le nouveau prix de 500 fr. que la Chambre des Négociants-Commissionnaires et du Commerce Extérieur, sur l'initiative de M. Jules Zébauuc, membre de son Comité a voté pour former un prix d'encouragement à décerner à l'inventeur d'un nouveau jouet remplissant certaines conditions exigées par l'exportation.

Nous formons le vœu que ce soit une femme qui mérite ce prix.

MUTUALITE MATERNELLE
DE MONTLUÇON

Mme Monin, présidente de la Mutualité, ayant adressée à M. Clemenceau, président dp Conseil, une lettre analogue à celle des habitantes d'Oherville, que nous avons publiée, a reçu la réponse suivante :

« Madame la Présidente,

« Le Président du Conseil me charge de vous exprimer, ainsi qu'aux signataires de l'adresse que vous lui avez adressées, ses chaleureux remerciements pour vos cordiales félicitations et la confiance que vous lui témoignez.

« Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de mes sentiments très distingués.

« Le Chef du Secrétariat Particulier. »

LA VIE MOINS CHERE

Siège Social : 19, Quai Malaquais

Séances du 20 Janvier

A Paris :

2e Arrondissement : rue Etienne-Marcel, 4 heures ; 10e arr. : Salle des Mariages de la Mairie, 4 heures ; 13e arr. : 123, rue de Patay, 4 heures ; 12e arr. : rue de la Brèche-aux-Loups, 4 heures ; 15e arr. : rue des Volontaires, 4 heures ; 17e arr. : Ecole de la Rue Saussure, 4 heures ; 19e arr. : rue Jomart, 4 heures ; 20e arr. : rue Etienne-Dollet, 4 heures.

En Banlieue :

Vitry-Port : Ecole des Filles, 3 heures. — *Sèvres* : Préau de la Mairie, 2 h. 1/2. — *Saint-Ouen* : Salle de la Mairie, 3 heures. — *Suresnes* : Salle des Sociétés, 3 h. — *Rueil* : Ecole de Filles, 3 heures. — *Nanterre* : Ecole de Filles, 3 heures.

LES LIVRES

SOLITUDES, par Ed. Estaunié.

Sully Prudhomme et Alfred de Vigny, avaient déjà exprimé une idée analogue à celle qui fait le sujet de ce livre : l'idée que les âmes vivent isolément, ne se pénètrent jamais, et que, sauf dans les rares minutes où nous avons l'illusion d'être compris de ceux que nous aimons et de les comprendre nous-mêmes parfaitement, nous sommes seuls.

Tout va bien quand nous l'ignorons ou n'en avons pas conscience, comme cette vieille demoiselle infirme, dont l'histoire est le premier exemple à l'appui de l'idée. Elle a vécu sans famille et presque sans amis, mais elle ne souffre pas, sa petite existence rétrécie, végétative, lui suffit jusqu'au jour où elle accueille chez elle un prétendu neveu qui la délaisse dès qu'il s'est assuré de son héritage. En quelques jours elle apprend la vie, c'est-à-dire la douleur, le regret de l'amour, et la solitude.

Les deux autres récits n'ont pas la même valeur réaliste ; l'un est encombré de quelques détails mélodramatiques qui lui ôtent de la vraisemblance et en obscurcissent la pensée ; cependant la situation de deux époux qui se haïssent, en paraissant s'aimer, et qui ne parviennent pas à se révéler l'un à l'autre leur véritable nature, est originale et finemet étudiée. Enfin, le dernier exemple, un peu trop dans le goût d'avant la guerre, est situé tout à fait en dehors de la vie saine et normale. Quand une souffrance morale engendrée et nourrie par l'imagination conduit au suicide, elle relèvent de la pathologie plus que de la psychologie, et ce n'est plus de la solitude, c'est de la neurasthénie ; nous sortons de la généralité humaine pour rentrer dans l'exceptionnel, et l'intérêt diminue d'autant. Enfin, l'idée principale de ces deux dernières parties n'est plus celle qu'annonçaient le titre et l'introduction ; il s'est produit comme un glissement sur une idée voisine : les hommes ont peur de la vérité et préfèrent souffrir de solitude et mourir incompris, que de poser les questions décisives ou surtout de donner les réponses catégoriques au grand jour desquelles fondraient doutes et ténèbres.

Le succès de cet ouvrage après celui de « La Vie Secrète » du même auteur, prouve que la guerre n'a pas détruit en France le goût des lectures qui font penser.

Alice Berthet.

LIVRES NOUVEAUX

Bonnes gens, par Léon Frapié, nouveaux contes du temps de la guerre (Flammarion), prix 3 fr. 50.

Sur les routes du Droit, par Louis Barthou (Bloud et Gay).

La question d'Alsace-Lorraine, par V..H. Friedel (Pischbacher).

La politique de l'honneur, par H. Carton de Wiart (Bloud et Gay).

La Russie commerciale et industrielle, traduit de l'anglais par Georges Mis, ouvrage documentaire d'intérêt pratique, 7 cartes (Dunod et Pinat), prix 4 fr. 50.

La paix française, discours prononcé en l'église Sainte-Madeleine, par l'abbé Sertillanges (Bloud et Gay).

Carnet Domestique

RECETTES PERIGOURDINES
POUR L'UTILISATION DU MAIS

Notre amie, Mlle L..., de qui nous avons plusieurs fois parlé à nos lecteurs, car elle remplit depuis la guerre les fonctions de maire dans une commune du Sud-Ouest, nous adresse aujourd'hui quelques recettes du terroir périgourdin : « Ces plats, nous dit-elle, sont moins raffinés que ceux dont les recettes ont paru dans « La Française », mais ils sont très connus et appréciés en Périgord.

Dans nos campagnes, où chaque propriétaire a sa petite provision de maïs, ils entrent pour une large part dans l'alimentation, principalement l'hiver. Je vous avoue que je trouve très savoureuse la friture de bouillie de maïs, et très succulent le « millas » aux pommes ou à la citrouille. Mes proches voisins le savent, et j'ai toujours ma part quand ils en font.

J'ai donné à ces différentes recettes les noms qui les désignent ici dans le langage local.

I. — **BOUILLIE DE FARINE DE MAIS**

Vous mettez bouillir de l'eau. Lorsqu'elle bout, vous l'assaisonnez comme une soupe. Vous laissez bouillir un moment et vous passez ce bouillon. Puis vous y délayez peu à peu la farine en ayant soin de tourner constamment avec une cuillère pour que la farine ne forme pas de grumeaux, et vous ajoutez de la farine jusqu'à ce que la cuillère tienne debout dans la bouillie.

Vous versez alors celle-ci dans des assiettes plates, et lorsqu'elle est bien refroidie, vous la faite frire à la graisse, à l'huile ou au beurre.

(On peut aussi la manger chaude, dès qu'elle est cuite.)

II. — **MIQUES**

Vous salez de la farine et vous la délayez avec un peu d'eau ou de lait tiède, de façon à obtenir une pâte consistante qui vous permettra d'en faire des boules de la grosseur d'une pomme ordinaire.

Vous plongez ces boules dans de l'eau bouillante où vous les laissez cuire quelques minutes, et vous mangez chaud.

S'il en reste, une fois refroidies, coupez-les en tranches que vous ferez frire.

III. — **MILLAS AUX POMMES (de pommiers)**

Mettez de la farine de maïs (mélangée si possible d'un peu de farine de froment), dans un plat ; ajoutez sel, sucre, et aromatisez suivant votre goût (fleur d'oranger, anis, rhum, etc.). Délayez avec de l'eau ou mieux, du lait tiède jusqu'à ce que vous obteniez une pâte assez claire (mais plus consistante que la pâte à crêpes).

Introduisez dans cette pâte les pommes épluchées et coupées en très menus morceaux (choisir de préférence des pommes aigres). Versez le tout dans un moule ou un plateau, graissé ou beurré et mettez au four. (A défaut de four mettre dans une cocotte ou une tourtière avec braise dessus, braise dessous). Servir tiède ou froid.

IV. — **MILLAS A LA CITROUILLE**

Faites cuire et écrasez de la citrouille et utilisez l'eau qui a servi à la cuisson pour délayer la farine avec la purée de citrouille. Ajoutez un ou deux œufs, aromatisez, sucrez, salez et faites cuire comme le précédent. Servir chaud.

V. — **MILLAS**
AUX POMMES DE TERRE FRITES

(Nos grands-parents ne connaissaient que celui-ci qui est le vrai millas du Périgord.)

Vous faites comme pour le n° 4, en remplaçant la citrouille par les pommes de terre frites (chaudes et écrasées), vous délayez à l'eau tiède, mais vous n'aromatisez, ni ne sucrez.

COURRIER DES LECTEURS

Mme M. (Paris). — Les lettres dont vous parlez ne désignaient personne, mais demandaient justice, en général, contre les crimes antipatriotiques. Je ne songe à nier aucune des fautes de la politique de guerre et d'avant-guerre ; mais une des principales est de n'avoir point enrayé les propagandes désastreuses que, dans tous les domaines, on retrouve à la source de nos malheurs. Pour qui se sent actuellement « insuffisamment documenté » à ce sujet, il serait facile de se renseigner, car les documents abondent. Et peut-être, lorsqu'on se trouve dans ce cas, pourrait-on aussi ne pas porter de « jugement » sur l'opinion de ceux qui ayant suivi ces campagnes, dans la plupart de leurs manifestations depuis près de quarante mois (novembre 1914), se trouvent eux, en état de se prononcer. Je sais bien que des notes comme celle-ci ne démontrent rien. Mais j'offre à votre bonne foi incontestable, de vous faire parvenir ou de vous désigner quand je ne le pourrai, un certain nombre de documents édifiants. Lisez entre autres, dans « La Renaissance », du 5 janvier « Le défaitisme russe en France ».

Tous nos lecteurs qui nous ont adressé des vœux de bonne année. — Nos remerciements et nos vœux de tout cœur.

Mme E. Toulouse. — Nous avons répondu au soldat dont vous nous avez adressé la lettre.

M. Cazamian. — L'extrait qui nous a été transmis ne peut être publié, car il n'apprendrait rien aux lecteurs d'un journal renseignés couramment sur ce sujet depuis trois ans ; mais nous donnerons avec plaisir un compte-rendu du livre si on nous l'envoie.

Mlle L... (Dordogne). — Bien vif merci. Nous donnerons dans le prochain numéro vos autres intéressants renseignements. Nous vous plaignons et vous admirons.

M. Bocher. — Tous nos remerciements.

D Lobit (Pau). — Nous avons publié dans le numéro de novembre, l'annonce du concours du 9 juin prochain, pour les emplois d'aide-statisticienne qui répondait en partie à votre question et indiquait où s'adresser pour avoir plus de détails : Service d'observation des prix du Ministère du Travail, 97, Quai d'Orsay, Paris. Les emplois d'inspectrice de l'Assistance publique dépendent du Ministère de l'Intérieur qui vous renseignera aussi. Ils sont fort peu nombreux. Nous espérons être un jour organisés pour répondre nous-mêmes en détail à toutes les questions ; pour le moment nous devons nous borner à indiquer les sources quand les demandes particulières nous imposeraient des recherches et des déplacements pour lesquels notre personnel (nécessairement bénévole pour ce service), si dévoué qu'il soit, est insuffisant. Notre rubrique **Carrières féminines** s'efforce de s'élargir de plus en plus.

M. Garnier R., du Bac. — Nous avons bien reçu le montant de votre renouvellement en temps voulu et vous en remerçions vivement.

Aux soldats qui reçoivent La Française

Nous prions les soldats dont les noms suivent, de nous faire savoir avant le 15 février, s'ils désirent continuer à recevoir « La Française » dans les mêmes conditions qu'en 1917. Faute de réponse avant cette date, nous aurions le regret de leur suspendre le service du journal.

Cependant si, pour une raison quelconque, le service fait actuellement ne parvenait plus depuis quelque temps au véritable destinataire nous sommes disposés à le continuer au soldat qui en profite maintenant pourvu que le changement nous soit connu.

Nous prions Messieurs les Directeurs de journaux du front auxquels nous adressons le service d'échange, de nous faire parvenir régulièrement tous les numéros qu'ils font paraître. Nous les remerçions pour tous ceux qu'ils nous ont déjà envoyés.

Enfin, nous mettons à la disposition des soldats du front, dix nouveaux abonnements gratuits pour l'année 1918. Ces abonnements seront attribués aux dix premières demandes que nous recevions.

E. Lolignac, 112e lourd ; E. Soupique, 79e infanterie ; E. Grimbert, 30e infanterie territoriale ; Dr de Lezinier, Marseille ; Jean Olivier, 135e ; R. Derossi, T. M. 482 ; Commissaire militaire Vaimy ; André Large ; Sylva Meunier, hôpital Bon Secours ; Michel Morein, 155e infanterie, Vannes ; L. Glaser, 2e génie ; Jaujard, 26e artillerie ; Dr Loyer, Lizy ; E. Grossin, Mézidon ; Vilbert, Dinard ; Boivin-Champeaux, S. P. 208 ; Writte, Cognin ; Martin Dumesnil, S. P. 190 ; Jinard, 8e artillerie ; Combre, 8e artillerie ; Sergent Lacax, 165e infanterie ; Langlois, intendance S. P. 71 ; Pierre Renaud, T. M. 164.

Primes à nos Abonnés

PREJUGE & PROBLEME DES SEXES

Le beau livre de Jean Finot ; est offert en

Prime gratuite

à tout abonné qui nous procure un second abonnement.

La Presse entière en France et à l'étranger a rendu un magnifique hommage à cet ouvrage qui a été traduit en anglais, en allemand, en espagnol, etc.

« Véritable encyclopédie de la femme, brillante prophétie de ses destinées prochaines », selon M. Seillière, l'éminent critique des « Débats ». Il est d'après M. Paul Adam « savant à l'infini, plaisant comme une conversation autour du thé » et pour M. Emile Faguet « au premier rang de ceux que pour être renseigné et averti, il faut avoir lu ».

C'est une véritable bonne fortune pour « La Française », de pouvoir l'offrir en de telles conditions.

Préjugé et Problème des Sexes, se vend 5 francs en librairie.

Nous l'expédions gratuitement à tout abonné, qui nous adresse en plus de son propre abonnement le montant d'un abonnement nouveau, plus 0,50 pour le port du volume. On peut venir le demander à nos bureaux les lundi, mercredi, vendredi de 2 à 5 heures.

Autre Prime à nos Abonnés

Pour nos abonnés qui possèdent déjà l'ouvrage précédent, nous avons acquis tous les exemplaires restants de l'édition d'un ouvrage précieux pour la propagande féministe. C'est le **Catéchisme féministe**, de J.-J. Renaud, qui, sous forme de questions et de réponses nettes et vivantes, contient un excellent résumé de la doctrine féministe. C'est le meilleur manuel d'argumentation à la portée de tous, que nous connaissions. Nous l'offrons également en prime gratuite à tout abonné qui nous procurera un abonnement nouveau. Joindre à l'envoi montant du nouvel abonnement, 0 35 centimes pour le port.

PETITES ANNONCES

Demoiselle, 32 ans, instruite, connaissant l'anglais, demande place de gouvernante, demoiselle de compagnie ou secrétaire. Très bonnes références.

Défauts de prononciation (zézaiement, etc.. rapidement corrigées par Mme Gellis, professeur spécialiste, officier d'Académie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris. 28, rue Vauquelin, Paris.

SOLIDARITE MATERNELLE
FRANCO-AMERICAINE
pour la protection de la natalité

Ambulance, pouponnière, puériculture, méthodes coopératives ne faisant pas appel au public, mais à l'aide mutuelle.

Siège : 100, avenue Saint-Lambert, Nice.

S'y adresser pour tous renseignements par correspondance en joignant 0 fr. 30 en timbres, pour frais de réponse, ou 0 fr. avec bande d'abonnée au journal « La Française ».

POULES (appareils couveuses artificielles ROBIN, 135, rue Marcadet, PARIS) **NOURRITURE** p. poules, chiens, serins

MAISONS RECOMMANDÉES

HORS-D'ŒUVRE
Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). Téléph. : Central 47-58.
Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thé — Maté
Varié de Hors-d'Œuvres
Livraisons Paris.— Expéditions en Province

ALIMENTATION
pour Régime Diététique
FARINEUX, MALTES et DIASTASES pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison Bignon-Pariani. — Fondée en 18..
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves militaires
Colis militaires franco pour le front
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES
BIERE FANTA non alcoolisée
BIERE spéciale pour nourrices
BIERE de TABLE
rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 13-83

LE BOVRIL
Est indispensable dans la Cuisine, économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux **Potage-Consommé Riche**. Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.
Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.
Le **BOVRIL** est de la viande et rien que de la viande.
Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 102, rue Réaumur, Paris (2e).

La gérante : **Jane MISME**

Imprimerie des Arts, 11, rue Molière

ECOLE ROY

rue Lagrange
PARIS (Ve)

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir, — Envoi du Programme **FRANC**
Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITÉ. COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce, aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie.
Cours GRATUITS et cours rétribués. — Cours par Correspondance
PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES

Où nous mène le Féminisme ?

(Suite)

§ 3. — Le travail professionnel

Lorsque la Révolution eut ruiné les vieilles corporations qui permettaient le travail en famille et que la grande industrie contraignit les membres du foyer à travailler au dehors, du moins jouissaient-ils encore de loisirs relativement suffisants à consacrer à la vie en commun ; mais il n'en sera plus de même dans un avenir prochain, car depuis le début des sociétés jusqu'à nos jours, on remarque que le travail professionnel va, en absorbant de plus en plus, l'activité de l'individu. Les primitifs donnent à peine quelques manifestations d'efforts continus au milieu de longues périodes de repos ; dans l'antiquité, le travail n'est même pas réputé pour honorable ; il demeure le lot des esclaves et des prisonniers de guerre et les occupations des citoyens libres : affaires publiques, procès, exploitation des propriétés étaient suspendues tous les trois ou quatre jours par des fêtes religieuses pendant lesquelles on devait aux dieux toutes ses actions. Au moyen-âge on se mettait au travail avec la cloche de matines et l'on s'arrêtait au coup des vêpres ou de l'Angelus ; le samedi on cessait à partir de deux heures de l'après-midi ; le travail de nuit était à peu près partout interdit ; on était contraint d'observer le dimanche sous peine d'amende ; en 1577, le diocèse de Lyon reconnaissait quarante-cinq fêtes chômées obligatoires ; en 1778, treize étaient déjà supprimées ; aujourd'hui il ne subsiste plus que quatre fêtes légales les jours de semaine, l'Ascension, l'Assomption, la Toussaint et la Noël, ce qui, avec les cinquante-deux dimanches défaiqués, donne un reste de 309 journées de travail effectif de onze heures. Autrefois on ne travaillait en [illegible] que 199 jours de sept heures.

Ainsi plus nous allons, moins l'individu a de temps à passer à la maison et plus les rapports qu'il peut entretenir avec le foyer sont relâchés ; déjà l'intellectuel ne connaît plus de fête ni de dimanche. Ne cherchons pas à nous alarmer de cet état de chose, puisque c'est une loi qui découle de la nature des sociétés et que l'effort régulier et incessant, excluant les intermittences, permet seul cette continuité de direction indispensable au progrès. Le foyer peut de moins en moins aspirer à rester le lieu de communion des esprits. On voit donc l'inconséquence des auteurs qui réclament que la femme ne dépasse pas le cercle des travaux domestiques pour ne pas détendre les liens de la famille ; c'est au contraire, le meilleur moyen de la condamner à l'isolement et de la séparer de plus en plus de sa famille. Ce qui peut maintenir la cohésion des ménages aujourd'hui, ce n'est plus la demeure conjugale, mais le groupement professionnel ; le tableau que nous venons de faire de la disparition progressive des loisirs à consacrer à la vie d'intérieur ne permet pas de douter qu'il n'y a plus que dans le travail économique que les époux et les parents soient encore susceptibles de se rencontrer, ou tout au moins de trouver l'occasion de développer entre eux, par la communauté d'intérêts, des rapports de solidarité.

Jules Simon a raison de dire : « Il y a dans notre organisation économique un vice terrible qui est le générateur de la misère et qu'il faut vaincre à tout prix, si l'on ne veut pas périr : c'est la suppression de la vie de famille. » Mais il se trompe lorsqu'il en attribue la cause au travail féminin. Tous les tableaux que font les sociologues de la disparition des joies familiales chez les travailleurs sont sans doute véridiques, mais, au lieu d'en accuser le féminisme qui a conseillé aux femmes la vie active, il faut en rendre plutôt responsable ses adversaires qui, en s'obstinant à empêcher l'épouse de sortir de la maison, rendent de plus en plus impossible pour elle sa communion avec les membres de sa famille. Les esprits éclairés souhaiteront au contraire que de meilleures institutions lui permettent de suivre son mari jusque dans son travail et ainsi se trouveront réalisées cette cohésion des ménages et cette vie de famille qui ne consisteront plus seulement dans l'union artificielle, résultant de la présence sous un même toit d'époux, absorbés chacun par des préoccupations différentes, mais dans une solidarité bien plus étroite, seule possible, lorsqu'elle est le fruit de la collaboration.

CONCLUSION

La conception qu'on doit se faire, du féminisme

Nous croyons qu'il n'a pas été inutile d'asseoir ainsi le féminisme sur les bases objectives de l'organisation sociale, au lieu de nous borner à le justifier par les vagues concepts de justice ou de droit naturel ; car en reconnaissant que la tendance à l'activité professionnelle, pour lier la femme aux institutions de sa patrie, doit être considérée comme la clef du féminisme et comme son mécanisme directeur, nous affirmons sa puissance et sa haute valeur morale.

Nous projetons aussi une lumière nouvelle sur la conception qu'on doit se faire de cette doctrine : et, lorsque nous rencontrerons des auteurs qui, sans aborder la question du travail, croiront avoir traité à fond le problème féministe, nous comprendrons qu'ils ne l'ont même pas effleuré, et que rien ne manquerait à leurs œuvres, si, comme dans la fable de Florian, ils avaient pris soin d'éclairer la lanterne.

Ici se dégage la philosophie de notre étude. Le lecteur s'aperçoit que deux conceptions du féminisme sont possibles, dont l'une est tout à fait nuisible à la cause.

Les partisans de la première entendent bien donner le droit de suffrage aux femmes, mais c'est uniquement pour leur permettre de mieux remplir leur rôle, qui est de [illegible] afin de pouvoir à l'administration du ménage et à l'éducation des enfants. C'est seulement lorsque les femmes auront leur part de la représentation nationale, disent-ils, qu'elles pourront avec efficacité, limiter les débits de vin qui éloignent du foyer, améliorer par le confort, l'organisation du foyer, prendre des mesures contre l'insalubrité qui répand la maladie au foyer, chercher des remèdes protéger l'enfant afin qu'il ne vagabonde protéger l'enfant afin qu'elle ne vagabonde pas hors du foyer, lutter contre la vie chère qui rend difficile les économies du foyer, combattre la pornographie et la débauche qui brisent le foyer, supprimer la prostitution qui jette la femme hors du foyer. Bref, ces féministes ramènent toute l'activité de la femme au foyer. Ils veulent bien agrandir le champ de son activité, mais en contradiction avec toutes les données de la sociologie, ils estiment que cette activité doit être de même nature que celle d'autrefois, qui consistait dans les fonctions de la vie domestique. Selon eux, la femme a toujours une « mission ». Sans doute, le foyer sera embelli, aéré, replâtré, mais ce n'est pas en redorant les vieilles idoles qu'on les red meilleures. Qu'importe que l'horizon soit élargi s'il reste toujours limité : M. Segui avait beau rallonger indéfiniment la chaîne de sa chèvre, elle s'ennuyait toujours. Selon cette conception, la femme est comme le héros antique qu'on les rend meilleures. Qu'importe que lue, mais autour duquel on avait tracé un cercle qu'il ne devait pas dépasser.

Telle est bien, en effet, la conception de certains auteurs qui se prétendent pourtant et bien à tort, de notre parti. Faguet par exemple a été le type le plus accompli du faux féministe. Il commence par dire (Le Féminisme, p. 3) que « la femme doit être l'égale de l'homme à l'école, dans la famille, dans la vie civile, dans la vie sociale ». Ce programme nous met le cœur en joie ; nous applaudissons avec conviction, mais soudain, le ton change : « Je veux, continue-t-il (p. 20), que les femmes aient « les droits de la femme », à la condition de ne pas en user, c'est-à-dire de n'en user qu'à la dernière extrémité ; comme je veux, Monsieur, que vous ayez le droit de légitime défense, à la condition que vous n'en usiez qu'aux derniers abois et en espérant bien que vous ne tuerez jamais personne, et en vous suppliant de ne le point faire, et en vous plaignant de toute mon âme s'il faut que vous le fassiez. »

Nous prétendons tout autre chose : le féminisme pour nous n'amènerait pas seulement dans la société un élément de justice, mais aussi une meilleure compréhension de la solidarité ; c'est pourquoi la seconde conception de la doctrine est sensiblement différente : ses partisans pensent qu'on n'a pas le droit de tracer un horizon, quel qu'il soit, devant des personnes humaines en définissant par avance le genre d'occupations auquel elles devront se borner, car rien ne doit faire supposer que les êtres évoluent selon une direction marquée à l'avance. Les individus sociaux, soumis à des influences extrêmement complexes sont trop souples pour se laisser adapter à un cadre rigide, et il n'est pas permis de fausser le développement de leurs facultés en faisant effort pour les orienter, avant leur assentiment, dans une voie déterminée.

Les partisans de ces deux genres de féminisme se reconnaissent à un signe bien caractéristique. Demandez à des auteurs comme Faguet, pourquoi ils tiennent que la femme vote. Ils vous répondront sur des questions d'anti-alcoolisme, de tuberculose, de pacifisme, de diminution de la criminalité et du paupérisme, de perfectionnement des œuvres d'assistance, d'hygiène, de moralité, d'éducation, etc., etc., quelquefois, certains d'entre eux deviendront lyriques : ils parleront de « paradis sur la terre », de « règne de béatitude » et de « félicité sans bornes ». Bref, ils parleront de tout, sauf de la femme. Il semble qu'ils veulent lui accorder le droit de suffrage pour des raisons qui lui sont tout à fait étrangères.

Les seconds au contraire, sont partisans du suffrage pour transformer l'âme de la femme, pour qu'elle ne soit plus nourrie par le mari, mais qu'elle puisse se suffire elle-même, pour qu'elle abandone [illegible] l'homme les fonctions sédentaires et qu'elle puisse exercer ses aptitudes qui sont infiniment variées et qu'on ne doit pas laisser atrophier dans les occupations mais tout, étroites de la vie d'intérieur.

Ce qui a perdu la noblesse, sous l'ancien régime, c'est qu'elle n'avait pas le droit de prendre part à la production nationale, nous la voyons en effet, s'affaiblir peu à peu au cours de l'histoire, à mesure que la bourgeoisie, à qui l'industrie et le commerce étaient dévolues, s'élevait au contraire dans l'échelle sociale. De même l'avenir de la femme serait irrémédiablement compromis, si celle-ci ne pouvait prendre part à ce qui fait le fond de la vie d'un peuple ; son activité créatrice.

Ayons donc le courage d'affirmer que la raison d'être du féminisme est de faire sortir la femme du foyer et n'imitons pas les auteurs qui reculent épouvantés devant une pareille conséquence, ou qui tâchent de l'emmitoufler de paroles vagues, tant ils ont peur du qualificatif de « révolutionnaires » qui tomberait sur leurs épaules comme un vêtement sanglant.

Ce n'est pas être révolutionnaire que d'aller dans le sens de l'évolution. Les phénomènes sociaux se développent hormis ment et ils ne provoquent de cataclysmes que lorsqu'ils subissent une opposition stupide de la part des consciences.

Dans tous les grands conflits intérieurs le véritable révolutionnaire n'est pas celui qui fait la révolution, mais ceux qui prétendent apporter des obstacles aux forces inéluctables de la vie.

C'est donc être révolutionnaire que ne pas travailler à plier les consciences à l'acception d'une loi sociale contre laquelle elles se briseraient inutilement.

[illegible]